

# LE SAINT-MAURICIEN



Flash N° 100

Mai 2020

## Le mot du Maire

Chères Saint Mauriciennes, chers Saint Mauriciens,

Le samedi 23 mai, le conseil municipal a mis en place la nouvelle équipe constituée, issue des élections municipales du 15 mars. Nous tenons ici à vous remercier pour votre confiance et nous mettrons tout en œuvre pour tenir nos engagements sur ce nouveau mandat.

Vendredi 29 mai, lors d'un CM, les commissions ont ainsi été formées et les membres élus vont pouvoir maintenant travailler sur les différents sujets qui nous tiennent à cœur.

Vous trouverez sur le site toutes les informations utiles, propres à toutes ces commissions et les membres les constituant.

Un CM, début juillet, permettra de voter la clôture des comptes de 2019 et de lancer le budget 2020. Ce budget, sera adapté à la crise que nous vivons cette année. Plusieurs projets seront certainement reportés d'une année, faute d'entreprises voire même du fait des dotations qui baissent. Mais nous feront le maximum pour les réaliser.

Nous lançons également la création d'un Conseil des Sages. Nous faisons donc un appel aux candidatures d'habitants âgés de 60 ans et plus, femmes et hommes, désireux de s'engager au service de la commune et de mettre leurs compétences, leurs expériences, leur mémoire et leurs savoir-faire au service des autres. Ce conseil sera une vraie force de réflexion et de proposition pour la mairie. N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature par mail. Notre objectif est qu'il démarre pour la rentrée de septembre.

Nous souhaitons également instaurer des référents de quartiers, véritables liens locaux avec les élus. Nos réunions de quartiers vont progressivement reprendre. Nous reviendrons prochainement vers vous pour plus de détails.

Plusieurs sujets vous seront soumis lors de notre mandature et vous serez sollicités, dans un esprit de partage et d'information. Prochainement un sondage va vous être proposé via notre site.

Diverses associations ont proposé des protocoles sanitaires à la commune dans le cadre de la reprise d'une partie de leurs activités : Le Tennis Club a pu rouvrir ses courts extérieurs à ses adhérents. ; les professeurs de la Maison de la Musique continuent leurs cours à distance mais certains peuvent reprendre en présentiel ; VitaGym et le Taekwondo peuvent organiser des cours en plein air, sans contact et en petit nombre ; MNBE a relancé ses randonnées pédestres ; la bibliothèque organise un drive et met à disposition son catalogue en ligne pour ses lecteurs.

La commune mettra tout en œuvre pour les accompagner dans cette organisation, mais pour l'heure, la salle polyvalente A Lucas et le Bidon restent fermés. Nous attendons le 22 juin pour voir quelles évolutions donner à ces mesures.

L'école voit ses effectifs d'enfants croître, toujours dans le respect du nombre maximum défini au protocole sanitaire. Les mesures mises en place doivent permettre de répondre pour l'heure aux besoins des parents et nous suivrons les demandes et les évolutions pour les prochaines semaines.

Concernant les activités de rentrée (forum, fête de la Saint Maurice...), nous sommes également en attente des décisions gouvernementales pour pouvoir décider et organiser.

Dans la continuité de nos actions, un numéro de téléphone dédié au CCAS sera activé prochainement pour répondre plus rapidement aux demandes de nos aînés.

Je vous rappelle que nous restons toujours à votre écoute. Vous pouvez venir nous rencontrer lors des permanences du mardi de 17 à 19 heures en mairie où un élu vous accueillera sans rendez-vous.

Continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches. Même si la situation s'améliore, nous devons encore rester vigilants, de manière à pouvoir ensuite profiter pleinement des moments de partage que nous apprécions tant.

Bien à vous  
Votre Maire

# Le conseil municipal du 23 Mai 2020 (report de mars, lié à la Covid 19)

## Les délibérations du Conseil Municipal du 23 Mai 2020

18 présents

et 1 pouvoir



### L'ordre du jour :

William Berrichillo, maire sortant, après avoir accueilli les élus, laisse la présidence au doyen du conseil, Simon Gay, pour l'élection du maire.

- **Élection du maire**

Un seul candidat, William Berrichillo, élu avec 18 voix et 1 abstention

Élu maire, William Berrichillo reprend la présidence de la séance.

- **Création des postes d'adjoints au maire**

La proposition du maire est de maintenir le nombre d'adjoints à 5.

Adoptée à l'unanimité

- **Élection des adjoints au maire**

Une liste d'adjoints est proposée :

1<sup>er</sup> adjoint : Jean-Philippe Villette

2<sup>e</sup> adjoint : Gaëlle Bressanelli

3<sup>e</sup> adjoint : David Martins

4<sup>e</sup> adjoint : Michèle Morceau

5<sup>e</sup> adjoint : Christian Delomme

Adoptée par 18 voix et 1 abstention.

Lecture est faite des 7 articles de la charte de l'élu local

- **Délégation permanente au maire**

Adoptée à l'unanimité

- **Indemnités de fonction du maire et des adjoints**

Comme pour le précédent mandat, elles sont minorées de quelques pourcents afin d'être en mesure, si besoin, de rémunérer un délégué pour un projet particulier.

Adoptées à l'unanimité

Le conseil est clos à 11h05.

# Exceptionnellement pour ce numéro :

Un deuxième conseil municipal

## Les délibérations du Conseil Municipal du 29 mai 2020

17 présents et 2 absents

### L'ordre du jour :

- **Création des commissions communales et syndicales**

Communication, vie associative et conseil des jeunes : Jean-Philippe VILLETTE

Enfance et vie scolaire : Gaëlle BRESSANELLI

Travaux-Sécurité : Christian DELOMME

Urbanisme : David MARTINS

Fonctionnement Général : Michèle MORCEAU

Pour les syndicats externes :

Syndicat de l'orge : William BERRICHILLO et Christian DELOMME

Eau Ouest Essonne : William BERRICHILLO et Jean-Philippe VILLETTE

SIREDOM : David MARTINS et Simon GAY

Transport : Sébastien CORDIN et Gaëlle FERREIRA

- **Désignation des représentants au CCAS et à la Caisse Des Écoles**

CCAS : Michèle MORCEAU, 4 élus et 1 représentante de l'UDAF, Mme Boule-Rousset

CDE : Gaëlle Bressanelli et 2 élues

- **Désignations des membres de la CAO (appels d'offres)**

CAO : William et 3 élus

- **Adhésion au groupement de commandes - restauration scolaire**

Afin de déléguer l'appel d'offre à la CCPL

- **Demande de subventions à la DSIL (Dotation De Soutien Investissement Local)**

L'objectif est d'obtenir une subvention auprès de la DSIL afin de financer la rénovation thermique et transition énergétique de la salle polyvalente. Coût estimé : 206 000 €HT - Subvention demandée : 164 800 €

- **Subventions 2020 aux associations - 1ère tranche**

Les événements sanitaires ont pu causer des difficultés aux associations. Elles nous ont remonté leurs besoins sans totalement maîtriser l'impact de cette crise (demande de remboursement des adhérents, moins d'adhérents pour la prochaine saison, etc.). Nous allons donc verser une première tranche de subvention et nous compléterons et éventuellement réajusterons à la rentrée en fonction de la situation, avec une seconde tranche.

ASSOCIATIONS	Montant en Euros	ASSOCIATIONS	Montant en Euros
BIBLIOTHEQUE MONTGRAVIER	1 000,00 €	LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00 €
CAP SUR LE JEU	300,00 €	LOISIRS ET CULTURE	780,00 €
CARREFOUR DES SOLIDARITES	100,00 €	MAISON DE LA MUSIQUE	600,00 €
COMITE DES FETES	0 €	MARCHE NATURE ET BIEN ETRE	200,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	200,00 €	RESTO DU COEUR	50,00 €
CROIX ROUGE	50,00 €	SECOURS POPULAIRE	50,00 €
FANFARONS DE LA MUSIQUE	1 200,00 €	TAEKWONDO	400,00 €
FNACA	250,00 €	TENNIS CLUB	1 100,00 €
FOOTBALL CLUB 3 VALLEES	1 000,00 €	USEP	270,00 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DE BRIIS	50,00 €	VITA GYM	1 300,00 €
GROUPEMENT LOCAL DES PARENTS D'ELEVES	200,00 €	VIVRE SAINT MAURICE	300,00 €
L'ETOILE DE MARTIN	100,00 €	YOGA CLUB	150,00 €
LES PTITS LOUPS	150,00 €	<b>TOTAL</b>	<b>9 900,00 €</b>

- **Questions diverses** aucune

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.



La cérémonie s'est déroulée en petit comité.

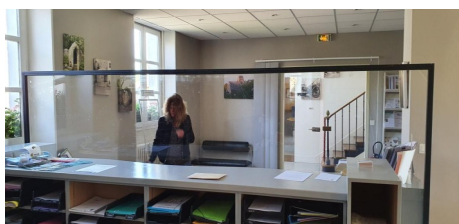
M. le maire a déposé une gerbe sur le monument aux morts pour honorer la mémoire de nos soldats, tout en respectant les contraintes liées à notre situation sanitaire.

## Commémoration du 8 Mai

## Don du sang

En pleine épidémie... Vous êtes venus et avez fait preuve de solidarité. Merci !

61 volontaires ont été accueillis, dont 6 nouveaux donateurs, pour un total de 50 dons. A ce jour nous ne connaissons pas encore la date du prochain événement mais compte-tenu des besoins, nous ne doutons pas qu'il arrivera prochainement...



Depuis le 11 mai, les horaires d'ouverture de la mairie sont revenus à la normale, excepté le samedi où l'accueil reste fermé. Des aménagements ont été faits pour vous accueillir dans de bonnes conditions sanitaires et nous vous rappelons que le port du masque y est obligatoire.

## Accueil Mairie

## Événements annulés et à venir

Comme partout en France, nous avons dû annuler un certain nombre d'événements attendus, chers à nombre d'entre vous :

**Le carnaval**, prévu le 25 avril, organisé par le Comité des Fêtes

**La brocante**, prévue le 17 mai, organisée chaque année par VitaGym et la Bibliothèque

**La soirée jazz**, prévue le 30 mai, organisée par la Maison de la Musique

**La fête de la musique**, prévue le 2 juin, associant associations, mairie et musiciens

**La kermesse de l'école**, prévue le 27 juin

Restent planifiées dans nos agendas, sous réserve d'en avoir l'autorisation :

**Le 05 Septembre** : Le Forum des associations

**Le 19 Septembre** : La Fête de la Saint-Maurice

**Rappel** : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web). C'est un geste écocitoyen, limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

## Saint-Mauricien

## Rappels « à votre écoute »

**A la Mairie** : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

**Sur le site internet** : Dans la rubrique « À votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et vous pouvez vous abonner aux alertes et aux Flashs.

**Avec l'Appli mobile** : sur <https://app.smm.bluspark.io/>

Un guide à l'utilisation est téléchargeable sur le site et disponible en mairie.

## Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Gendarmerie 17

Sapeurs Pompiers 18

N° unique d'urgence européen 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE  
[www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr](http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr)

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : [mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr)

Imprimé à la CCPL

